

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2024

---

LUTTER CONTRE LES PANNES D'ASCENSEURS NON PRISES EN CHARGE - (N° 518)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CE15

présenté par

Mme Le Meur, M. Buchou, Mme Buffet, M. Fugit, Mme Olivia Grégoire, Mme Le Peih,  
M. Marchive, Mme Marsaud, M. Metzdorf et M. Vojetta

-----

### ARTICLE PREMIER

I. – Après le mot :

« pénale »,

supprimer la fin de la première phrase l'alinéa 8.

II. – Supprimer la deuxième phrase du même alinéa.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de renvoyer le montant de l'amende à la libre appréciation du juge.